

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Andréanne Viel](#)

<https://www.cadre21.org/membres/42c1b83c1da1ee9e4970d16f>

Date d'obtention : 2021-11-10 15:26:53

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Qu'elle permet de définir clairement les rôles de chacun des acteurs (scolaire, policiers, DPCP) tout en assurant une intervention rapide, efficace et qui préserve le mieux possible l'intégrité et la sécurité des jeunes impliqués. La démarche implique des interventions éducatives quant aux sextos et aux répercussions possibles dans le but de responsabiliser les adolescents. La plupart des situations dénoncées n'entraînent pas de judiciarisation; cela dépend des intentions. La trousse permet de guider l'intervention afin de recueillir les informations nécessaires sans toutefois risquer de nuire à une éventuelle enquête. Les adultes qui interviennent doivent en tout temps éviter de consulter le matériel distribué.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais me sentir mieux outillée et en confiance pour intervenir adéquatement auprès des jeunes impliqués. Je connais également mieux quel est mon rôle et comment se déroule le processus, ce qui me permettra d'informer l'élève quant aux interventions à venir.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À ne pas poser de questions qui pourraient suggérer une réponse.